

Certifié conforme à l'original, fait le 01/06/2025

A ET V BAT
SARL
9 ALLEE DES BOSQUETS
93190 LIVRY GARGAN
Siren 503 856 668

Signé par :

696FAFA2C155489...

Procès-Verbal en date du 1^{er} juin 2025

AG ORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES

Les associés de la société A ET V BAT, SARL au capital de 7622 €, divisé en 7622 parts sociales se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 70 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 94000 CRETEIL, siège social de la société, sur convocation du Gérant M. AGBABA Boran.

Sont présent :

M. AGBABA Alain..... 3811 parts sociales

M. AGBABA Boran..... 3811 parts sociales

Le total des parts sociales présentées est égal au nombre total des parts sociales composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par M. AGBABA Boran, gérant de la société.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

Affectation du Résultat

Puis lecture est donnée du rapport du président

1ERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Paraphe


Paraphe


2EME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le résultat de l'exercice d'un montant de 3 592 € est affecté comme suit :

Distribution aux associés : 35 702 €

Réserve légale : 0 €

Report A-Nouveau : 3 592 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

3EME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Fait en 2 originaux à CRETEIL

Le 1^{er} juin 2025

GERANT-ASSOCIE

M. AGBABA Boran

Signé par :

696FAFA2C155489...

ASSOCIE

M. AGBABA Alain

Signé par :

696FAFA2C155489...

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01012024		et clos le		31122024		Régime simplifié d'imposition		X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe						Régime réel normal					
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:						Adresse du siège social:					
Société A ET V BAT						9 ALLEE DES BOSQUETS					
SIRET		5 0 3 8 5 6 6 6 8 0 0 0 2 8				93190 LIVRY GARGAN					
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:					
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:											
						SIRET					
B ACTIVITE											
Activités exercées						Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				0		Déficit			
Bénéfice imposable à 15%		4 385		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %							
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%						PV à long terme imposables à 19%			
		Autres PV imposables à 19%						PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A				Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies			
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				Autres dispositifs			
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)						Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W											
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%											
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI		X		NON		Si oui, indication du logiciel utilisé		C E G I D	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:					
CAP EXPERTISE & AUDIT 9 RUE DE PARIS 93380 PIERREFITTE SUR SEINE Tél: 01 72 59 31 30						Tél:					
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:						Date:		Lieu		CRETEIL	
						Qualité et nom du signataire:		GERANT			
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné						Signature		AGBABA Boran			
Examen de conformité fiscale (ECF)											

Cegid Quadra

certifié conforme à l'original, fait le 01/06/2025

Signé par :

AV BAT

696FAFA2C155489...

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2025

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions					e	
autres que celles visées en (a),					f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour-sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À		0 %	15 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONС (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise										Néant		*														
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le												
										13	1	1	2	2	0	2	4	13	1	1	2	2	0	2	3	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				dont export		209			210																
	Production vendue	{	biens		et livraisons intracommunautaires		215			214																
			services *				217			218	644 074				286 954											
	Production stockée *				(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222															
	Production immobilisée *										224															
	Subventions d'exploitation reçues										226															
	Autres produits										230	7						0								
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				(I)					232	644 081						286 955									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										234															
	Variation de stock (marchandises) *										236															
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)										238	209 304						95 519								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *										240	(8 336)														
	Autres charges externes * :				(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242	223 752						130 573									
	Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 458		)	244	3 079						2 031								
	Rémunérations du personnel *										250	87 865						33 200								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)										252	32 936						8 827								
	Dotations aux amortissements *				(dont amortissement du fonds de commerce)		255			)	254	5 690						5 408								
	Dotations aux provisions										256	84 361														
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259			}	262	1 046														
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260			}																
	Total des charges d'exploitation				(II)					264	639 696						275 558									
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	4 385						11 397								
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)						280															
	Produits exceptionnels				(IV)						290															
	Charges financières				(V)						294															
	Charges exceptionnelle	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347			(VI)	300	135				260										
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348																			
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)						306	658						1 710								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310	3 592						9 427									
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312	3 592		314													
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316															
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318															
	Provisions non déductibles *										322															
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)										324	658														
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			330	135														
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251																
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998															
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999															
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997													
	Déductions	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986			Zone franche urbaine (44 octies A)	987			Zones de revitalisation de la défense (44 terdecies)	127			Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138			342								
(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quinquies A)		181			Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991																
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345			Investissements et souscriptions outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			350									
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993																		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1							352	4 385		354						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)										356															
	Déficits antérieurs reportables : *				dont imputés sur le résultat :										360											
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1	Déficit col. 2		370	4 385		372										

31/12/2024

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Désignation de l'entreprise : Société A ET V BAT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	10 344	462		464		466	10 344		10 344
	Autres immobilisations corporelles	470	34 015	472		474		476	34 015		34 015
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	44 359	492		494		496	44 359		44 359

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	30 026	532		534		536	30 026
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	5 669	552	2 069	554		556	7 738
	Autres immobilisations corporelles	560	24 289	562	3 621	564		566	27 910
TOTAL		570	59 984	572	5 690	574		576	65 674

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5	
	6		7		8		9		10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12.8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société A ET V BAT										Néant ☐ *				
I	RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606						
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607						
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616						
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626						
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636						
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646						
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	84 361	654		656	84 361					
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666						
TOTAL		680		682	84 361	684		686	84 361					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
		Dotations		Reprises										
Fonds commercial	681		683		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
Autres immobilisations incorporelles	700		705		2									
Terrains	710		715		3									
Constructions	720		725		4									
Inst. techniques matériel et outillage	730		735		5									
Inst. générales agenc. am. divers	740		745		6									
Matériel de transport	750		755		7									
Autres immobilisations corporelles	760		765		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B									
TOTAL		770		775		780								
II	DÉFICITS REPORTABLES					Déficits imputés			983					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)				982		Déficits reportables			984					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis		Déficits de l'exercice			860					
Nombre d'opérations sur l'exercice				982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870					
III	DIVERS													
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381						
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin								325						
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								327						
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)								380						
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS								326						
N° du centre de gestion agréé								388						
Montant de la TVA collectée								374	31 562					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	61 523					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398						
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397						

Désignation de l'entreprise : Société A ET V BAT				Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376	8		
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	644 074		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106	644 074		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	7		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111	8 336		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144	8 343		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats				121	255 417		
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	144 458		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	1 046		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152	400 921		
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	251 496		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	251 496		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	644 074	Effectifs au sens de la CVAE *		023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026			
Période de référence		024	01/01/2024	160	31/12/2024		
Date de cessation				186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

11

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 5 0 3 8 5 6 6 6 8 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A ET V BAT

ADRESSE (voie) 9 ALLEE DES BOSQUETS

CODE POSTAL 93190 VILLE LIVRY GARGAN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	7 622
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	7 622

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille AGBABA Prénom(s) BORAN

Nom d'usage % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 3 811

Naissance : Date 221105 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° 5 Voie RUE DES SABLONS

Code postal 93260 Commune LES LILAS Pays France

Titre (2) M Nom de famille AGBABA Prénom(s) ALAIN

Nom d'usage % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 3 811

Naissance : Date 250561 N° Département 99 Commune CAMURDERE Pays TR

Adresse : N° 3/5 Voie RUE DES SABLONS

Code postal 93260 Commune LES LILAS Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12		31/12/2023 12		Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21	315	15	625	5 690	36.42
21000000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33	076	33	076		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	10	344	10	344		
21830000 MAT.BUREAU &INFORMATIQUE		939		939		
28100000 AMORT. IMMOS CORPORELLES	27	566	24	258	3 308	13.64
28150000 AMORT.MATERIEL&OUTILLAGE	30	026	30	026		
28182000 AMORT.MATERIEL DE TRANSP.	7	738	5	669	2 069	36.50
28183000 AMORT.MAT.BUREAU &INFOR.		344		31	313	NS
TOTAL I	21	315	15	625	5 690	36.42
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	10	319	1	656	8 663	523.13
31000000 MATIERES PREMIERES	10	319	1	656	8 663	523.13
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	67	229	44	919	22 310	49.67
41100000 CLIENTS	151	590	4	919	146 671	NS
41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR			40	000	40 000	100.00
49100000 PROV.DEPRE.CLIENTS	84	361			84 361	
AUTRES CREANCES	83	784	30	988	52 796	170.38
40100000 FOURNISSEURS			3	017	3 017	100.00
44210000 ETAT - IMPOTS ET TAXES RECOUVR		859	1	018	159	15.59
44566000 TVA DEDUCT.S/ACHATS	13	000			13 000	
44567000 CREDIT DE TVA	42	972			42 972	
44581000 ACOMPTES TVA REEL SIMPLIF		916			916	
44583000 Remboursement TVA demandé	26	037	26	953	916	3.40
DISPONIBILITES	16	072	52	852	36 780	69.59
51200000 BANQUE POPULAIRE	16	072	18	558	2 486	13.40
53000000 CAISSE			34	294	34 294	100.00
TOTAL II	177	404	130	415	46 989	36.03
TOTAL GENERAL	156	089	114	790	41 299	35.98

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	7 622	7 622		
10130000 CAPITAL APPEL VERSE	7 622	7 622		
REPORT A NOUVEAU	28 992	55 267	26 275	47.54
11000000 REPORT A NOUVEAU	28 992	55 267	26 275	47.54
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	3 592	9 427	5 835	61.89
TOTAL I	40 206	72 316	32 109	44.40
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 523	14 934	10 411	69.71
16400000 PRET 22000€	4 523	9 285	4 762	51.28
58060000 CARTE BLEUE MENSUELLE		5 649	5 649	100.00
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	77 757	9 132	68 625	751.51
40100000 FOURNISSEURS	77 757	9 132	68 625	751.51
DETTES FISCALES ET SOCIALES	33 602	13 765	19 837	144.12
42100001 Rémun. KESTAN ALEX		84	84	100.00
42100003 Rém. DE PINA FURTADO JOAO		89	89	100.00
42100004 Rémun.SINNOURETTY LAMBERT CH	970	1 076	106	9.85
42100007 Rémun.BELMOKDAD MOHAMED		1 574	1 574	100.00
42100008 Rémun.AGBABA ALAIN	1 471	1 575	104	6.61
42100010 Rémun.YILDIRIM AYHAN	891		891	
42100013 Rémun.BOUMEDIENNE ABDELAZIZ	1 706		1 706	
42100016 Rémun.BESSEBA CHAREF	516		516	
43100000 SECURITE SOCIALE	16 029	2 481	13 549	546.13
43730000 CAISSE RETRAITE PRO BTP	749	3 408	2 658	78.01
43740000 CONGES PAYES	1 824		1 824	
43860000 ORG.SOC. CHARGES A PAYER		101	101	100.00
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	1 659	2 462	803	32.62
44551000 TVA A DECAISSER	1 832	916	916	100.00
44571100 TVA COLLECTEE 10%	5 955		5 955	
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES		4 643	4 643	100.00
45500000 Associés Comptes courants		4 643	4 643	100.00
TOTAL III	115 882	42 474	73 408	172.83
TOTAL GENERAL	156 089	114 790	41 299	35.98

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12		31/12/2023 12		Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	644 074		286 954		357 120	124.45
70400000 VENTES DE TRAVAUX 20%	366 921		40 410		326 511	808.00
70410000 VENTES DE TRAVAUX 10%	58 691		12 583		46 108	366.43
70420000 TRAVAUX AUTOLIQUIDATION	218 462		233 961		15 499	6.62
AUTRES PRODUITS	7		0		6	NS
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR	7		0		6	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	644 081		286 955		357 126	124.45
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	209 304		95 519		113 785	119.12
60111000 MATIERES PREMIERES 20%	209 304		95 519		113 785	119.12
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	8 336				8 336	
60310000 VARIAT.STOCKS MAT.PREM.	8 336				8 336	
AUTRES CHARGES EXTERNES	223 752		130 573		93 179	71.36
60400000 ACHATS D'ETUDES &PREST.	5 400		288		5 112	NS
60630000 FOURN.ENTRET.PETIT EQUIP.	40 670		43 021		2 351	5.47
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	43				43	
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	93 300		53 575		39 725	74.15
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	2 333				2 333	
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	30 847		8 268		22 578	273.07
61552000 ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	10 998		2 968		8 030	270.56
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	10 995		3 664		7 331	200.08
62260000 HONORAIRES	3 400		3 608		208	5.77
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES			40		40	100.00
62500000 DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECE	1 673				1 673	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS			107		107	100.00
62511000 CARBURANT	11 538		6 881		4 658	67.69
62512000 PEAGE/PARKING	2 016		745		1 271	170.73
62570000 RECEPTIONS	8 795		4 558		4 238	92.98
62600000 FRAIS POSTAUX			3		3	100.00
62610000 FRAIS TELECOMMUNICATIONS	474		767		293	38.20
62700000 Services bancaires et assimilé	1 270		2 080		811	38.97
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 079		2 031		1 049	51.63
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	455		190		266	139.85
63330000 PART.FORM.CONTINUE(ORGAN.	1 111		674		437	64.79
63350000 VERSENT.LIBE.TAXE APPRENT	49				49	
63511000 CFE	1 458		1 167		291	24.94
63540000 DROITS D'ENREGIST.&TIMBRE	6				6	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	87 865		33 200		54 664	164.65
64100000 REMUNERATION DU PERSONNEL	28 569		29 572		1 004	3.39
64110000 SALAIRES APPOINT.COMMIS.	51 203				51 203	
64120000 CONGES PAYES	3				3	
64130000 PRIMES & GRATIFICATIONS	3 242		3 628		386	10.63
64140000 INDEM.ET AVANTAGES DIVERS	4 848				4 848	
CHARGES SOCIALES	32 936		8 827		24 109	273.13
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	13 436		2 201		11 235	510.42
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	1 302		494		808	163.62
64530000 COTISATIONS CAISSE DE RETRAITE	135		140		275	196.35
64540000 COTIS. AUX ASSEDIC	2 200				2 200	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
64580000 COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	16 133	5 992	10 141	169.25
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 690	5 408	282	5.21
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	5 690	5 408	282	5.21
DOTATIONS AUX PROVISIONS	84 361		84 361	
68174000 DOT.PROV.DEPRE.CREANCES	84 361		84 361	
AUTRES CHARGES	1 046		1 046	
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	1 046		1 046	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	639 696	275 558	364 138	132.15
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	4 385	11 397	7 012	61.52
CHARGES EXCEPTIONNELLES	135	260	125	48.08
67120000 PENALITES ET AMENDES	135	260	125	48.08
IMPOTS SUR LES BENEFICES	658	1 710	1 052	61.52
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES	658	1 710	1 052	61.52
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	3 592	9 427	5 835	61.89